

NEWSLETTER

Sophie PANTEL, Députée de la Lozère – Serge Gayssot, suppléant

N°10 Novembre / Décembre 2025 🎅

Pour rappel, si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien.

Édito

Chères Lozériennes, chers Lozériens,

L'année 2025 a été une année budgétaire, puisqu'il a fallu négocier un deuxième budget début 2025 et préparer dès l'été celui pour 2026.

Le PLFG a été adopté, il s'agit du budget exécuté, amendé de corrections pour faire face aux urgences de la fin de l'année, je me suis abstenue au regard des corrections apportées.

Le PLFSS a été adopté et j'ai voté POUR.

Ce texte de compromis permet de doter la Sécurité sociale d'un budget qui épargne les classes populaires et moyennes des efforts envisagés par le Gouvernement, protège l'hôpital public et le médico social des coupes prévues par la droite, les retraités, les apprentis.... et suspend enfin la brutale et injuste réforme des retraites d'Elisabeth Borne.

Dans cette Assemblée sans majorité, nous voulons être une opposition utile et nous en avons fait la preuve lors de ces débats. Si ce budget de la sécurité sociale n'est pas le nôtre, il n'a plus rien à voir avec le budget initial.

Sans adoption c'est le texte initial qui se serait appliqué sans les corrections.

Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant du budget de l'Etat dont la copie issue du Sénat est encore pire que la copie initiale.

La droite sénatoriale n'a absolument pas joué le jeu du compromis, imposant au Sénat tout son programme et rien que son programme, faisant totalement fi du contexte politique et institutionnel. Après avoir démissionné avec fracas par un tweet un

dimanche soir, Bruno Retailleau conduit, par son intransigeance, le pays au chaos. Cette attitude a été dénoncée par la droite de l'assemblée nationale.

Avec la droite au Sénat, c'est Noël avant l'heure pour les plus riches. Et la hotte est bien remplie :

- Suppression de la surtaxe d'impôt sur les sociétés ;
- Allègement de la taxe sur les holdings ;
- Baisse de l'impôt sur la fortune immobilière ;
- Baisse de la contribution différentielle sur les hauts revenus

Le Sénat a voté 8 milliards de recettes en moins, le tout accompagné de coupes massives sur des secteurs essentiels : éducation nationale, emploi, écologie, culture, sport, ou encore aide au développement ...

C'est irresponsable politiquement mais aussi budgétairement. Après les débats au Sénat, le déficit public est estimé à 5,3 % du PIB, loin de la cible des 5 %. La majorité sénatoriale le prouve : la droite n'est ni sérieuse, ni crédible en matière de finances publiques. En dilapidant les recettes, elle creuse le déficit.

Les sénateurs et sénatrices socialistes ont bien évidemment voté contre cette copie.

Depuis la fin du mois d'août, nous nous battons à l'Assemblée nationale et au Sénat avec constance et des principes simples : épargner les Français·es, qui n'ont que leur force de travail pour vivre des efforts d'économies et soutenir leur pouvoir d'achat, mettre à contribution les grandes fortunes et les hauts patrimoines qui sont depuis trop longtemps les passagers clandestins de la solidarité nationale, préparer l'avenir en protégeant nos services publics et en engageant la transition écologique.

C'est guidé par ces principes que nous nous sommes participé à la commission mixte paritaire en fin de semaine, qui n'a pas été conclusive du fait de l'intransigeance des sénateurs.

Demain sera voté la loi spéciale qui permet à la France d'emprunter, et de payer les fonctionnaires. Elle permet aussi à l'Etat de faire des économies, car il n'y a pas de crédits d'investissement et de nombreux dispositifs sont suspendus. L'absence de compromis n'est pas une bonne nouvelle pour le pays.

Nous serons dès début janvier appelé à siéger de nouveau pour le projet de loi de Finances.

J'apporte tout mon soutien aux éleveurs dont les animaux sont touchés par la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Cette crise sanitaire est une nouvelle épreuve à laquelle font face les agriculteurs et les agricultrices de notre pays, dans un contexte de Mercosur. Ce désespoir est en train de se transformer en colère, exploitée par l'extrême droite et les complotistes, bien aidés par l'intelligence artificielle.

Je demande au Gouvernement et à la Ministre de l'Agriculture de prendre pleinement conscience de la détresse dans laquelle se retrouvent les agriculteurs.

A la rentrée, dès le 6 janvier, je serai présente à Paris pour siéger au sein de la commission d'enquête sollicitée par le RN « visant à lever les incertitudes budgétaires en matière de sécurité sociale ».

En février, j'ai une de mes PPL qui doit être inscrite à la demande de plusieurs groupes à l'occasion de la semaine trans partisane et mon groupe a sollicité une commission d'enquête, à ma demande sur la ruralité afin de comprendre si le décrochage qui concourt à un sentiment d'abandon, est connexe à des politiques publiques disparues ou modifiées.

A la veille de la trêve des fêtes de fin d'années, je vous remercie pour votre confiance et pour vos encouragements. Nous vivons une situation inédite, dans un contexte international explosif et une Europe qui peine à faire face aux risques pour son continent.

Je fais partie de ces élus qui concourent au parlementarisme, qui croient à l'Etat de droit pour faire face aux crises et aux mutations y compris celle de nos institutions.

La période impose de la responsabilité, bien loin des comportements belliqueux que je subis de certains partis politiques ou de l'exécutif du conseil départemental.

Soyez assurés de ma détermination à préserver notre République.

Je vous souhaite le meilleur avec vos proches, un Joyeux Noël et une excellente année 2026, prenez soin de vous.

Bien à vous,
Sophie Pantel

Le dossier - Spécial Budget

Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale : nous avons fait reculer les injustices

Pendant six semaines de débats budgétaires, je me suis mobilisée avec les députés socialistes pour un objectif clair : **protéger les classes populaires et moyennes** et refuser que les efforts reposent une nouvelle fois sur les malades, les retraités, les chômeurs ou les jeunes.

Le projet initial du Gouvernement sur le budget de la Sécurité sociale était unanimement dénoncé par les syndicats comme un véritable « *musée des horreurs* ». Grâce au rapport de force parlementaire que nous avons mené, **ce budget a été profondément corrigé.**

Concrètement, nous avons obtenu :

1. l'abandon de la suppression de jours fériés,
2. la fin du projet de durcissement de l'assurance chômage,
3. le renoncement au gel des pensions de retraite et des minima sociaux,
4. l'abandon du doublement des franchises médicales et de leur extension aux soins dentaires,
5. la suppression de l'augmentation des cotisations sur les apprentis,
6. le maintien des exonérations sur les tickets restaurant et les chèques vacances.

Mais nous ne nous sommes pas contentés de retirer des mesures injustes. **Nous avons aussi obtenu des avancées majeures :**

1. une contribution accrue des revenus du capital, via une hausse ciblée de la CSG sur les dividendes et les plus-values,
2. une augmentation de près de 4 milliards d'euros de l'ONDAM, dont 1 milliard pour l'hôpital public, les EHPAD et les hôpitaux ultra-marins,
3. la suspension de la réforme des retraites à 64 ans, permettant à des centaines de milliers de Français de partir plus tôt dès l'an prochain.

Ce budget n'est pas celui que nous aurions proposé seuls. Mais **il n'a plus rien à voir avec la copie initiale du Gouvernement**. C'est le résultat d'un combat politique assumé, au service du pouvoir d'achat, de la justice sociale et de la défense de notre Sécurité sociale, qui fête cette année ses 80 ans.

C'est pour ces raisons que j'ai voté ce budget. **Dans une Assemblée sans majorité, je continuerai à porter une position utile**, fidèle à celles et ceux que nous représentons.

Dossiers d'actualité

 **Mobilisation des éleveurs : écouter et faire remonter la réalité du terrain**

 **Création d'un statut pour les élus locaux : une avancée pour l'engagement citoyen**

Le texte portant création d'un statut pour les élus locaux a été adopté. Il représente une **avancée majeure pour la reconnaissance et la protection des femmes et des hommes qui s'engagent au service de leurs concitoyens**.

Ce nouveau cadre vise à **clarifier leurs droits et obligations, à sécuriser leur mandat et à valoriser leur engagement**, souvent réalisé en parallèle d'une vie professionnelle et familiale. Il contribue également à



Je me suis rendue plusieurs fois à l'échangeur du Buisson, lieu de forte mobilisation des éleveurs de notre territoire, pour être à leur écoute et relayer leurs préoccupations. L'élevage traverse une **crise sanitaire majeure**, qui s'ajoute à des inquiétudes déjà lourdes pour la profession (Mercosur), avec des conséquences humaines profondes pour les éleveurs, leurs familles et leurs exploitations.

Des prises de parole ont eu lieu, portées par des éleveurs et par les syndicats présents, en présence du Préfet et de nombreux élus locaux. L'objectif partagé est de **privilégier le dialogue et la recherche de solutions**.

J'ai rappelé l'importance de décisions publiques fondées sur des **éléments scientifiques et sur la raison**, tout en soulignant que la présence des forces de l'ordre a été disproportionnée.

Je continuerai à faire remonter la détresse des éleveurs, à soutenir les auditions nécessaires et à défendre une approche responsable, fondée sur l'écoute, la science et le respect des femmes et des hommes de terrain.

renforcer la transparence et la confiance dans l'action publique locale.

Si tout n'est pas encore réglé, cette adoption marque un **pas important vers une meilleure reconnaissance de l'investissement des élus** et souligne l'importance de soutenir celles et ceux qui consacrent du temps et de l'énergie à la vie de nos communes, intercommunalités et départements.

Cette étape ouvre désormais la voie à la **mise en œuvre concrète de mesures visant à accompagner et protéger davantage les élus**, tout en continuant à **favoriser l'engagement citoyen** à tous les niveaux de notre territoire.

[Voir la synthèse de la PPL](#)



Sainte-Barbe : hommage aux sapeurs-pompiers de Lozère



Cette année, je me suis rendue à **plusieurs Saintes-Barbes en Lozère**, la sainte patronne des sapeurs-pompiers. Ces moments ont été l'occasion de **rendre hommage à leur courage, leur dévouement et leur engagement quotidien** au service des citoyens.

Le 4 décembre, date traditionnelle de cette fête, permet de **mettre en lumière le rôle essentiel des pompiers**, qu'ils soient professionnels ou volontaires, dans la protection des personnes et des

La commune de **Bourgs sur Colagne** vient d'obtenir le label « **Ville Active & Sportive** », une reconnaissance nationale qui met à l'honneur les collectivités engagées en faveur de la pratique sportive pour toutes et tous.

Ce label distingue une politique volontariste qui fait du sport un véritable **levier de santé publique**, de **cohésion sociale** et d'**attractivité du territoire**. À Bourgs sur Colagne, l'activité physique est pleinement intégrée à la vie locale, accessible à tous les âges et à tous les publics.

Cette distinction vient saluer un **travail collectif exemplaire**, mené au quotidien par les élus municipaux, les services communaux, les associations sportives et l'ensemble des acteurs locaux, qui œuvrent ensemble pour promouvoir le sport comme outil d'inclusion, de bien-être et de dynamisme.

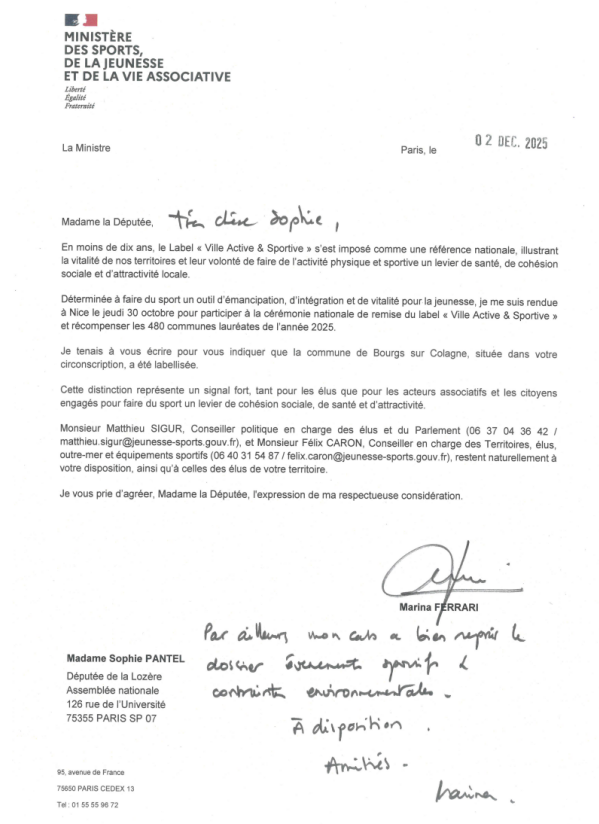
Félicitations à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre le sport sur le territoire et à porter haut les valeurs qu'il véhicule

biens, ainsi que dans l'accompagnement des situations d'urgence.

Ces rencontres ont aussi été l'occasion de **remercier les familles** des pompiers, qui partagent leur disponibilité et leur engagement au quotidien. Leur mission, parfois difficile et toujours exigeante, mérite **toute notre reconnaissance et notre admiration**.

Au nom de toutes les Lozériennes et de tous les Lozériens, je tiens à dire **merci** à tous les sapeurs-pompiers pour leur **courage et leur dévouement** lors de ces célébrations et tout au long de l'année.

[Lire mon discours](#)



Frelon asiatique : protéger nos abeilles et notre biodiversité

Depuis cet été, les **frelons asiatiques** ont **ravagé les ruchers** de notre territoire, causant l'effondrement de nombreuses colonies et menaçant **les récoltes de miel, la pollinisation et l'ensemble de la biodiversité**.

En tant que députée, j'ai constaté avec inquiétude que, malgré la **loi votée à l'unanimité en 2024** pour lutter contre ce fléau, aucune **mesure concrète** n'avait encore été mise en œuvre par le **Gouvernement**. L'**UNAF** a tiré le signal d'alarme et a demandé un **plan national d'urgence** avant le printemps.

Journée contre les violences faites aux femmes

Le **25 novembre** rappelle que les **violences faites aux femmes restent une réalité préoccupante** en France. Malgré la libération de la parole grâce à **#MeToo** et aux travaux de la **CIIVISE**, **94 % des affaires de viol sont encore classées sans suite**, et de nombreuses associations manquent de moyens, surtout en milieu rural.

Avec des collègues députés et sénateurs, nous avons déposé une **proposition de loi transpartisane de 78 articles** pour :

- **Prévenir et protéger** les victimes,
- **Renforcer la prise en charge** et les outils juridiques, sociaux et éducatifs.

Chaque femme doit pouvoir **vivre en sécurité**, et **aucune violence ne doit être ignorée**. Nos pensées vont aux victimes, à leurs proches et à tous ceux qui les accompagnent chaque jour.

[Lire la PPL](#)

Suspension de la réforme des retraites

L'**Assemblée nationale** a adopté la **suspension de la réforme des retraites**, mettant pour l'instant fin à la réforme Borne-Macron.

Ce vote apporte des réponses pour les **carrières longues, les femmes, les fonctionnaires exerçant des métiers pénibles**, ainsi que pour les **assurés nés au 1er trimestre 1965**. Il reconnaît une réforme **injuste, imposée sans majorité** et largement rejetée par la population.

Il ouvre également la voie à un **dialogue renouvelé avec les organisations syndicales et les partenaires sociaux**,

J'ai également appelé les **élus locaux à soutenir rapidement la population** pour le déploiement de pièges à la période cruciale du printemps. C'est à ce moment-là que **les jeunes reines produites par les nids cherchent à fonder de nouvelles colonies**. En piégeant au bon moment, on peut éviter la création d'une multitude de nouveaux nids et protéger efficacement nos abeilles.

Pour protéger nos apiculteurs et notre biodiversité, il est urgent de mettre en place **une stratégie nationale coordonnée et efficace**. La mobilisation de tous, citoyens et élus, est essentielle pour répondre à cette menace et assurer la survie de nos abeilles.



*Nos abeilles sont en danger : agissez maintenant !
Stop au frelon asiatique : signez la pétition nationale*

Le frelon asiatique détruit nos ruches, menace notre biodiversité et met en péril l'apiculture française.

Un plan d'action en urgence est désormais indispensable !



Signez massivement notre pétition :

Cliquez sur ce lien ou scannez ce QR code et partagez cette affiche :

<https://bit.ly/3MhWZvE>



Soutenir l'innovation viticole et la diversité des cépages

J'ai récemment interpellé la **Ministre de l'Agriculture** sur la **réintroduction en France de certains cépages aujourd'hui interdits**, alors que de nouvelles données scientifiques et des positions européennes convergentes

tout en permettant aux députés d'opposition, dans une **posture responsable**, de **donner un budget à la France** tout en corrigeant certaines inégalités.

Si l'élection présidentielle tranchera définitivement la question, ce vote **modifie le rapport de force et redonne la parole aux partenaires sociaux**.

🌟 120 ans de la laïcité : un socle pour notre République

À l'occasion des **120 ans de la loi de Séparation des Églises et de l'État**, je tiens à saluer la célébration organisée à **Mende**, où un **Arbre de la Laïcité** a été planté en symbole de cet héritage républicain.

La laïcité n'est pas un simple concept : elle garantit la **liberté de conscience**, le **libre exercice des cultes** et la **neutralité de l'État**, tout en permettant à chacun de **vivre ensemble dans le respect et la dignité**.

Je rappelle l'importance de défendre cette valeur essentielle, qui se vit dans nos **écoles, nos services publics et nos associations**, et qui reste un **ciment pour notre République**, enracinée dans l'histoire et tournée vers l'avenir.



[Lire le discours](#)

remettent en cause les raisons historiques de leur interdiction.

Plusieurs **États membres de l'Union européenne** y sont favorables, et les arguments avancés au niveau européen montrent qu'un **débat national transparent et fondé sur la science** est désormais nécessaire.

Pour défendre cette cause essentielle pour notre **patrimoine viticole** et les **perspectives d'innovation**, je travaille en étroite collaboration avec **David Flayol, maire de Molezon**, ainsi qu'avec les députés européens **Grégory Allione et Claire Fita**, dont l'engagement a permis de porter le sujet à Bruxelles.

Mon objectif est de permettre à la **filière viticole française** de bénéficier de l'**harmonisation européenne**, tout en respectant les **normes sanitaires et de sécurité**, et de soutenir nos **territoires ruraux et producteurs**.

La ministre rencontrée attend désormais l'avis de l'**INAO** pour définir la position officielle de la France sur ce dossier? J

Question écrite n° 10664 :
Suppression de l'interdiction des cépages interdits

17^e Législature
Publication de la question au Journal Officiel du 4 novembre 2025, page B860

Question de : Mme Sophie Pantel
Loisire (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Mme Sophie Pantel attire l'attention de Mme la ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur la question de la réintroduction de certains cépages actuellement interdits en France. Lors d'une récente réunion au Parlement européen, des représentants de la filière viticole ont présenté des arguments scientifiques récents démontrant que certaines objections historiques avancées par les services du ministère, notamment concernant la production de méthanol dans les années 1950, sont désormais contestées par des instances officielles. Par ailleurs, plusieurs États membres de l'Union européenne, eux-mêmes impliqués dans la viticulture, se sont déclarés favorables à la réintroduction de six cépages injustement interdits, soulignant le consensus international sur le sujet et les bénéfices potentiels pour la diversité et la qualité des productions viticoles. Elle souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour examiner la possibilité d'ouvrir un débat sur la réintroduction de ces cépages en France et permettre à la filière viticole nationale de bénéficier de cette harmonisation européenne, dans le respect des normes sanitaires et de sécurité.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Pantel
Type de question : Question écrite
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire
Ministère répondant : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire
Date :
Question publiée le 4 novembre

💧 Non au déremboursement des cures thermales

J'ai signé un amendement appelant le **Gouvernement à ne pas réduire le remboursement des cures thermales**, une mesure qui passerait de **100 % à 65 % pour les patients en ALD** et de **65 % à 15 % pour les autres**. Cette décision, censée économiser 200 millions d'euros, mettrait en danger la **médecine thermique** et fragiliserait nos **communes thermales**, essentielles pour la santé et l'économie locale.

Commerce extérieur et agroalimentaire français

Les accords commerciaux de l'UE, en particulier **UE-Mercosur**, posent des défis pour nos filières agricoles, avec des **importations de viande et de produits sensibles en hausse**. Une **clause de sauvegarde** pourrait protéger nos producteurs, mais son application reste à préciser.

Le **solde agroalimentaire français se dégrade fortement**, sous l'effet de la concurrence européenne et internationale, avec un risque inédit de déficit pour 2025.

La signature doit néanmoins être reportée suite à la mobilisation agricole.

[Lire le rapport](#)

Niche socialiste : des avancées concrètes

#LoisSOC

**PROTÉGER LES DROITS
PROTÉGER LES FRANÇAIS-ES**

-  Assurer le droit de chaque enfant à disposer d'un avocat
-  Protéger les mineurs isolés sans abris
-  Pérenniser l'encadrement des loyers
-  Simplifier la procédure de renouvellement des titres de séjour
-  Plafonner le prix des billets d'avion pour les résidents ultramarins

Le **11 décembre**, lors de la niche parlementaire du groupe socialiste, plusieurs textes importants ont été adoptés à l'Assemblée nationale.

- **Pour les enfants et les mineurs** : chaque enfant concerné par une mesure de protection de l'enfance aura droit à un avocat. Les mineurs isolés seront mieux protégés, avec le maintien de l'hébergement d'urgence en cas de contestation de leur minorité.

- **Pour le pouvoir d'achat** : l'encadrement des loyers est prolongé et renforcé pour lutter contre les abus. Des mesures d'urgence contre la vie chère en

L'Assemblée nationale a envoyé un message clair en rejetant massivement un amendement similaire : **167 voix contre, 24 pour**. Le thermalisme n'est pas une médecine de confort : près de **500 000 patients par an** bénéficient de traitements validés par **plus de 60 études cliniques**, qui réduisent la douleur, améliorent la qualité de vie et limitent les hospitalisations.

Au-delà de la santé, les **cures thermales sont un pilier pour nos territoires** : **25 000 emplois, 4,8 milliards d'euros de retombées économiques annuelles** et des **communes vivantes et attractives**. Réduire leur financement, c'est **affaiblir nos campagnes et notre système de soins**.

[Signer la pétition](#)

Dimanche en politique – Les cures thermales



J'ai participé à l'émission *Dimanche en politique* sur France TV pour évoquer le remboursement des cures thermales.

Lors de l'examen du PLFSS, certains amendements prévoyaient de réduire drastiquement le remboursement :

- de **65 % à 15 %** pour les cures thermales conventionnées,
- et de **100 % à 60 %** pour les patients en ALD (affection de longue durée).

Une mesure qui aurait été **totale**ment **déconnectée de la réalité des soins**. Nous nous y sommes fermement opposés et notre **amendement a été**

outre-mer ont aussi été adoptées (transports, services bancaires, tarifs postaux).

- **Pour les agents publics territoriaux** : la protection sociale complémentaire est renforcée, avec des contrats collectifs obligatoires et une participation accrue des employeurs.

- **Pour sécuriser les parcours de vie** : le renouvellement des titres de séjour de longue durée sera facilité afin d'éviter des situations de précarité administrative. Des textes utiles, concrets, au service de la justice sociale et du quotidien.

La Présidente de l'Assemblée nationale invitée à découvrir la Lozère

J'ai reçu une réponse positive de la Présidente de l'Assemblée nationale à mon invitation à venir en Lozère.

Cette future visite sera l'occasion de lui présenter les **dynamiques de notre territoire**, la richesse de ses initiatives locales, mais aussi les **enjeux spécifiques** auxquels la Lozère est confrontée au quotidien.

Accueillir la Présidente de l'Assemblée nationale en Lozère est un signal fort : celui de la reconnaissance des territoires ruraux et de la nécessité de faire entendre leur voix au plus haut niveau de l'État.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochaines étapes de cette venue.

adopté, garantissant ainsi un accès juste et sécurisé aux cures thermales pour tous ceux qui en ont besoin.

Pour **revoir l'émission**, cliquez [ici](#).

Agir pour un accès aux soins équitable

En Lozère et dans d'autres territoires, l'accès aux soins est un vrai enjeu. Je fais partie d'un groupe transpartisan de députés, mobilisé pour **mieux répartir les médecins, soutenir les professionnels de santé et garantir des soins de proximité pour tous**.

Ce travail collectif a permis de formuler des propositions concrètes, issues d'échanges avec les professionnels de santé, les élus locaux et les usagers.

En mai 2025, une **proposition de loi transpartisane contre les déserts médicaux**, soutenue par plus de **250 députés**, a été **adoptée à l'Assemblée nationale**. Le texte doit désormais poursuivre son parcours parlementaire avec un examen au Sénat.

[Lire le rapport](#)

Protection des produits de terroir : j'ai signé un sous-amendement clé

J'ai cosigné le **sous-amendement n°2585** visant à **exclure les produits bénéficiant d'un signe national ou européen de qualité** (AOC, IGP, Label Rouge, STG, produits de montagne ou fermiers...) de l'obligation d'apposition du Nutri-Score.

L'objectif est de **préserver nos produits de terroir** et leur savoir-faire unique, qui ne peuvent pas toujours être reformulés pour obtenir une « meilleure note » sans dénaturer leur authenticité.

Cette mesure protège donc **la valeur culturelle, gastronomique et la qualité**

LA PRÉSIDENTE

PARIS, LE 17 DEC. 2025

2025-11828

Madame la Députée,

Je vous remercie chaleureusement pour votre invitation à me rendre en Lozère afin de me présenter les dynamiques de ce territoire que vous représentez mais aussi les enjeux auxquels il est confronté.

Il est essentiel à mes yeux de pouvoir être au contact des réalités de notre pays et de rencontrer ceux qui y vivent et le font vivre. C'est la raison pour laquelle depuis mon élection à la présidence de l'Assemblée nationale, j'ai réalisé plus de 80 déplacements à l'invitation des députés, partout en France.

C'est donc avec le plus grand plaisir que je me rendrai en Lozère. En vue d'organiser ma venue, j'ai demandé à ma Cheffe de cabinet adjointe, Madame Emma Darleux, de prendre votre attache pour fixer une date et travailler avec vous sur le programme déjà très complet et de grande qualité que vous me proposez.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mille merci par cette invitation
et ce super programme. Je serai
sûre de venir!
Amities,
Yaël BRAUN-PIVET

Madame Sophie PANTEL
Députée de la Lozère (1^{ère} circonscription)
ASSEMBLÉE NATIONALE

HÔTEL DE LASSAY 128, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. 01 40 63 50 00

Enseignement agricole : une opportunité pour les lycées lozériens

J'ai souhaité relayer auprès des lycées agricoles de Lozère une **initiative de l'Assemblée nationale** reconduite en 2026. Ce partenariat permet de valoriser le travail des élèves et des équipes pédagogiques, notamment à l'occasion de la **semaine du Salon international de l'agriculture**.

Les établissements ont reçu le courrier de l'Assemblée nationale ainsi que le règlement précisant les modalités de participation. Cette démarche s'inscrit dans **mon engagement à soutenir l'enseignement agricole et à mettre en valeur les savoir-faire de nos territoires**.

réelle de nos spécialités françaises.



Protéger les consommateurs et nos commerces de proximité

J'ai signé une proposition de **résolution européenne** visant à **renforcer l'application du Digital Services Act (DSA)** face aux très grandes plateformes de e-commerce, comme Shein, qui contournent les règles et mettent en danger les consommateurs et les commerces locaux.

La résolution appelle à :

- **Identifier et contrôler les vendeurs** de manière stricte,
- **Bloquer les réseaux de comptes liés** pour empêcher la réinscription de produits illicites,
- **Mettre en œuvre des mesures douanières européennes** plus efficaces, dont la suppression de la franchise de 150 € et la création d'un EU Customs Data Hub.

L'objectif est clair : **assurer une concurrence loyale, protéger les consommateurs et soutenir nos commerçants de proximité** face aux pratiques abusives des géants du e-commerce.

Les dernières questions écrites déposées

- Agriculture : suppression de l'interdiction de certains cépages

- Enseignement supérieur : bourses des étudiants issus des communes de montage
- Décès : modalités de crémation en cas de reprise de sépulture en terrain commun
- Handicap : éligibilité des bénéficiaires de l'AAH au versement de la prime de Noël
- Professions judiciaires et juridiques : avenir de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Agriculture : formation des cadres des organisations syndicales et professionnelles agricoles

Retrouvez mes questions posées

Cosignatures de PPL

- Proposition de loi visant à encadrer l'installation des consignes automatiques de livraison ("lockers") des grandes plateformes comme Amazon, Mondial Relay ou Vinted Go, dont l'implantation massive fragilise nos commerces de proximité, en particulier dans les territoires ruraux. Cette PPL donne enfin aux communes les moyens d'agir :
 - **Autorisation préalable obligatoire** pour toute installation de locker, afin que les maires retrouvent la maîtrise de l'aménagement local.
 - **Création d'une taxe locale** (1€ par colis déposé ou retiré), directement au bénéfice des communes pour soutenir le commerce de proximité.

Une proposition **simple, utile et attendue**, pour rééquilibrer la concurrence et défendre les services de proximité indispensables à la vie de nos territoires.

- Proposition de loi visant à réguler enfin le courtage en énergie, un secteur où trop de particuliers, artisans et petites entreprises sont victimes de **pratiques frauduleuses** : ventes forcées, fausses offres, manque total de transparence ou informations trompeuses. Contrairement aux courtiers bancaires ou assurantiels, **les courtiers en énergie ne sont soumis à aucune règle déontologique**. Cette PPL propose :
 - de **reconnaître la responsabilité** des courtiers et fournisseurs en cas de pratiques abusives ;
 - d'imposer des **obligations de transparence et d'information** (offres, rémunération, commissions) ;
 - de renforcer durablement la **protection des consommateurs**.
- Proposition de loi consacrée à la prévention et à la prise en charge de l'obésité, une urgence de santé publique et un révélateur d'inégalités sociales et territoriales. Cette PPL propose une stratégie nationale complète pour :
 - **reconnaître l'obésité comme maladie chronique**, afin d'améliorer l'accès aux soins ;

- **adapter et former** les établissements de santé à des pratiques non stigmatisantes ;
- **encadrer la publicité alimentaire**, notamment envers les enfants ;
- **lutter contre la grossophobie** et reconnaître les discriminations fondées sur le poids ;
- **renforcer l'information nutritionnelle** et encadrer les produits amaigrissants.

L'objectif : **protéger les personnes concernées, réduire les inégalités et mener enfin une politique cohérente et transpartisane** face à un enjeu qui touche un adulte sur cinq dans notre pays.

- Proposition de loi pour moderniser la gestion du patrimoine immobilier de l'État. Elle crée une **foncière publique** chargée de gérer, rénover et optimiser les bâtiments publics.

Objectifs : **-25 % de surfaces d'ici 2032**, mise aux normes, meilleure performance énergétique.

Cette réforme permettra d'**améliorer l'accueil des usagers**, les conditions de travail des agents et de rendre l'État plus efficace.

- Proposition de loi visant à adapter l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) aux spécificités des communes rurales. Aujourd'hui, l'application uniforme du ZAN pénalise les communes peu denses, éloignées des pôles métropolitains et confrontées à des fragilités économiques ou démographiques. Cette PPL propose une **exemption encadrée** pour les communes répondant à plusieurs critères (population, densité, taux de chômage, proportion d'espaces naturels, éloignement des métropoles).

Objectif : **corriger une inégalité entre territoires** et permettre aux communes rurales de maintenir logements, services et activités économiques tout en poursuivant les objectifs environnementaux.

- Proposition de loi visant à créer un crime spécifique d'inceste et à renforcer la protection des victimes de violences sexuelles incestueuses. Celle-ci vise à reconnaître **l'inceste comme un crime autonome**, avec des peines allant jusqu'à **la réclusion à perpétuité**. Elle interdit également les **mariages et PACS entre cousins germains** et renforce la **protection des enfants victimes**. Cette réforme comble un **vide juridique majeur**, protège les victimes et affirme que **la République ne tolère pas la violence au sein de la famille**.

- Proposition de loi visant à interdire l'importation de produits agricoles non autorisés en France. Celle-ci vise à interdire **l'importation de produits agricoles et alimentaires qui ne respectent pas les normes françaises**, complétant ainsi l'article 44 de la loi EGALIM. Elle prévoit également des **sanctions pénales sévères** pour les contrevenants : **6 mois de prison, 150 000 € d'amende, voire 10 % du chiffre d'affaires de l'importateur**.

L'objectif est de **garantir une concurrence loyale, protéger la santé publique et soutenir nos agriculteurs** face à des produits importés qui ne respectent pas les mêmes règles.

Tribunes et courriers signés

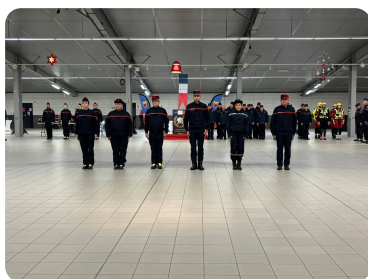
- "Nous appelons à suspendre l'accès de Shein au marché européen" ➡ j'ai soutenu la tribune des députés François Kalfon et Pierre Juvet qui appelle à **suspendre l'accès de Shein au marché européen**. Elle alerte sur la vente de produits inappropriés pour les mineurs et demande une action rapide de l'Europe pour protéger nos enfants.

En tant que députée de la Lozère, je partage pleinement cette démarche : **la protection des plus jeunes et le respect des règles doivent être une priorité, même sur Internet.**

- "Pour une véritable reconnaissance du bénévolat populaire" ➡ à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, j'ai signé une tribune pour rappeler que **sans les bénévoles, nos associations et nos territoires ne tiendraient pas.**

Nous soutenons une **proposition de loi** qui vise à reconnaître et valoriser l'engagement associatif : création d'un **statut de « bénévole responsable »**, majoration des pensions et attribution de **trimestres supplémentaires** pour les bénévoles investis sur le long terme. Il s'agit d'une **mesure de justice** : reconnaître que le temps donné par les bénévoles est une richesse pour toute la société.

Actualité en Lozère



19 décembre 2025

Sainte-Barbe départementale à Mende



12 décembre 2025

Inauguration de la Résidence la Valette à Pierrefiche



16 décembre 2025

Pose de la première brique de l'EATU à Montrodât



16 décembre 2025

Santé des soignants : une priorité absolue



13 décembre 2025

Célébration de la Sainte-Barbe à Florac



4 décembre 2025

Remise des diplômes des
apprentis - CMA



1er décembre 2025

Inauguration des nouveaux
locaux de la CCI



1er décembre 2025

5ème édition du TOC des
Sources



1er décembre 2025

Réhabilitation de l'ermitage
de Saint-Privat



30 novembre 2025

Chirac : Sainte-Barbe au
CIS



30 novembre 2025

Assemblée générale de
l'association AJIR



28 novembre 2025

Réunion sur l'observatoire
départemental des
dynamiques rurales



22 novembre 2025

Hyelzas : inauguration de
l'extension de la fromagerie



21 novembre 2025

Florac : passation de
commandement au CIS



16 novembre 2025

Saint-Etienne-du-Valdonnez
: un hommage à
l'engagement associatif



11 novembre 2025

Mende : commémoration du
11 novembre



11 novembre 2025

Marvejols : commémoration
du 11 novembre

Voir toute l'actualité en Lozère

Actualité à Paris



20 novembre 2025

En parallèle du Congrès des maires : une semaine d'accueil et d'échanges à l'Assemblée nationale



18 novembre 2025

Mobilisation aux Invalides pour les missions locales



13 novembre 2025

Hommage aux victimes du 13 novembre 2015



9 novembre 2025

Salon du Made in France au côté de nos entreprises lozériennes



7 novembre 2025

Accueil du réseau d'itinéraire culturel Stevenson



5 novembre 2025

Audition de Carole Delga au sein de la délégation des collectivités territoriales

[Voir toute l'actualité à Paris](#)

Joyeuses Fêtes !!

**Sophie Pantel, Députée de la Lozère - Serge
Gayssot, suppléant**

19 allée Piencourt, 48000, Mende

Site web : sophiepantel48.fr - [Contact](#)

Photos : Sophie Pantel - Canva

Suivez moi sur Facebook



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous
êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)